

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE] Shédiac, N.-B., Jeudi, 15 Janvier 1914. Vol. XLVII—No. 29

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J.A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâties Martin McDonald. Résidence
sur de la rue Ste-Anne et de la grand' rue.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Coin de la rue Queen et
grand' rue
SHÉDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet,
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles sero
traitées comme auparavant.

Dr T.J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares
et tabacs de choix.

Dr A. Sormany
SHÉDIAC, N. B.

Bureau et résidence : Rue Sackville
l'él. 52.
le 15, 1911—

Dr A. R. Myers
RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES
ET DE BERLIN,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de Bureau : de 4 p.m., 7 à 9 p.m.
15 rue Alma, MONCTON

Dr. M. A. Oulton,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau Ancien bureau du Dr L. J. Belliveau.
24 oct. 1911.

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

E. R. McDonald,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT
D'ASSURANCE, etc.
SHÉDIAC, N. B.

Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
1er sept. 1910.

FERD. J. ROBIDOUX
AVOCAT SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, Etc.
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, Etc.
Summerside, P.E.I.
Argent à prêter

McQuarr Aurbia E. Arsenault

ANTOINE J. LEGER, B. A.
Avocat, Notaire Public, etc.,
N. B.

Bureau : Grand' rue, Moncton, N. B.
1er déc. 07.

Thomas W. Butler,
B. A., Solliciteur, Notaire Public, Ar-
gent à prêter, et Greffier de la Paix.
NEWCASTLE, N. B.

Occupé d'assurance contre le feu et 1913 le
15 mars 08—c

La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, \$16,000,000 | Fonds de réserve, \$16,000,000
Profits encore à partager, \$892,461.36

Bureau principal, Montréal—succursale a Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cour-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.
G. A. WHITE, Gerant, - Shédiac, N. B.

Une conversion

Comme conclusion à son intéres-
sante enquête sur la renaissance catho-
lique dans la jeunesse contemporaine,
la Revue de la Jeunesse publie
quelques confessions de néo-convertis.
Voici la note adressée par M. Fran-
cis James.

Vous avez les paroles de la vie éter-
nelle. (S. JEAN, VI, 69.)—Et celui qui
l'a vu en rend témoignage et son té-
moignage est vrai; et il sait qu'il dit
vrai, afin que, vous aussi, vous croy-
iez. (S. JEAN, XIX, 35.)—C'est moi
qui donne à l'homme la science, et
qui éclaire l'intelligence des enfants,
plus que l'homme ne le pourrait par
aucun enseignement...—C'est moi
qui en un moment élève l'âme hum-
ble et la fait pérorer plus avant dans
la vérité éternelle que celui qui aurait
étudié dix années dans les écoles.
J'enseigne sans bruit de paroles, sans
embarras d'opinions, sans faste, sans
arguments, sans disputes... (L'Imi-
tation, XLIII, 2, 3.)

La plus piètre, la plus obscure des
conversions, c'est la mienne. Je n'ai
point marché vers vous, Seigneur,
avec, dans les mains, des fleurs de
joie, et, dans la bouche, des chants
de miel. J'étais le sombre enfant pris
de vertige qui a perdu pied et qui,
soudain, aperçoit contre la rive le ra-
meau qu'il saisit—le rameau que ten-
dit la Vierge à cette petite fille qui se
noyait dans la gave de Bétharram.
J'avais bu à bien des bouches, mordu
à bien des fruits, et je distinguais la
limite de l'homme, et une froide tris-
tesse m'envahissait et une espèce de
mort était sur moi, parce que je ne
comprendais pas que l'on ne peut de-
mander à Dieu, en même temps que
l'on fait le mal, l'ineffable bien de la
grâce renouvelée. Je me revois, une
matinée, étendu sur un lit, l'âme et
le corps en détresse, humilié, neuras-
thénique. Quand je sortis de cette
prostration qui dura vingt minutes,
je prononçai avec un tremblement de
larmes dans le gosier : « Il faut que
cela soit, ou il n'y a rien ! »

Cela, quoi? l'Eglise catholique,
apostolique et romaine qu'avait re-
commencé de m'enseigner, malgré la
séparation des mers, mon deuxième
ange gardien, Paul Claudel. Je me
relevai et, ce même matin, un diman-
che, j'allai pleurer à la messe de la
cathédrale de Bordeaux. Dans le tré-
fonds de mon être, une joie commen-
çait de se faire jour. Serait-ce possi-
ble que l'homme pût être en posses-
sion d'une telle allégresse? Pour la
première fois le païen que j'étais res-
sentait—comment dirai-je?—le mou-
vement que crée Dieu, dans l'éloigne-
ment de mon être, c'est vous, d'a-
bord, que j'ai reconnu, mon Père!

Mais il fallait la pratique, afin que
l'azur de la grâce montrât son mince
filet dans la fissure de ce bloc d'argile
que je suis. De terribles scrupules
m'assaillaient jusqu'à me faire douter
que la confession et la communion me
fussent possibles. Puis un jour je me
fis ce raisonnement : « Il est impossi-

ble que Dieu empêche un homme qui
veut aller à lui de l'atteindre ». Et
alors je me décidai, après avoir con-
sulté, à marcher sur ces ronces
et ces serpents, douloureux
pèlerin qui demande ici au Christ de
lui tenir pour un mérite ces croix spi-
rituelles que tant de prêtres ignorants
empêchent de fructifier.

Je revois l'humble chambre où le
Père Michel m'a confessé et commu-
nié, le 7 juillet 1905. Je revois Clau-
del servant la messe, sa face transfi-
gurée se penchant sur le vase sacré.
Je me souviens de ma mélancolie. Je
me souviens d'une petite vignette avec
un verger et d'une plante qui sentait
bon... Vous savez, ô moi, Père spi-
rituel, et vous, mon Père, qui
avez débarqué de Chine dans ces
grands jours de chaleur blanche de la
Fête-Dieu, vous savez que j'ai conti-
nué, vous savez que je suis devenu
fort, vous savez que lorsque tant de
faibles criaient à ma diminution j'é-
crivais les Georgiques chrétiennes,
vous savez que le Seigneur de Cana
m'a béni, vous savez que j'ai planté
ma tente, vous savez que j'ai ouvert
mon foyer, vous savez que je l'ai peu-
plé de quatre enfants dont le dernier
s'appelle Paul, votre filleul, à l'ombre
de notre Dieu, Claudel !...

Cela rappelle ces autres belles pa-
roles d'un autre converti célèbre, M.
Paul Bourget, de l'Académie françai-
se, qui écrivait : « Oui, je suis chré-
tien ! je suis arrivé à reconnaître que
les hommes et les femmes qui suivent
les préceptes de l'Eglise sont dans
une grande proportion à l'abri des
désordres moraux que j'ai décrits
dans mes romans et qui sont presque
inévitables lorsque les hommes se
laissent guider par leurs sens, leurs
passions et leurs faiblesses.—Pendant
des années, comme beaucoup de jeun-
es gens dans les cités modernes, je
n'ai pas cru, mais j'ai été amené à
mes idées actuelles par le sentiment
toujours grandissant de la responsa-
bilité que l'on encourt quand on ex-
erce quelque influence sur les autres. »

Les catholiques et les élections

Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers,
adresse aux fidèles de son diocèse la let-
tre suivante sur les principes qui doivent
diriger les catholiques dans l'exercice du
droit de suffrage et la ligne de conduite
à tenir en temps d'élection.

Le suffrage universel existe depuis
longtemps en France.
Nous n'avons pas à chercher s'il est
un bien plutôt qu'un mal. Il existe; c'est
le moyen normal pour manifester et im-
poser sa volonté, les catholiques fran-
çais doivent s'en servir.

Mais, en s'en servant, ils se rappelle-
ront que voter, c'est, dans toutes les
circonstances, poser un acte moral relevant
de la conscience, et qui, au regard
de la loi divine, ne peut être un acte in-
différent.

En effet, un acte qui a pour consé-
quence de sauvegarder ou de mettre en
péril les intérêts matériels ou religieux
d'une commune, d'une province ou d'un

La BANQUE PROVINCIALE du CANADA

Capital payé et Surplus, - - \$1,588,866.11

Vos Epargnes sont garanties contre toute perte

La seule banque qui ait un Bureau de Commissaires Cen-
seurs créé pour surveiller les placements de nos dépôts d'épar-
gnes. UNE PIASTRE ouvre un compte. Institution essen-
tiellement canadienne-française qui fait honneur à notre race :
Encourageons-la.

Succursale Moncton, Succursale Caraquet,
C. H. BOUDREAU, P. E. MOREAULT,
Gérant Gérant.

payé tout entier, ne peut être un acte in-
différent. Et même il n'en est pas de
plus grave ni qui engage plus nettement
la responsabilité d'un chrétien.

Le chrétien ne dédouble pas : sa con-
science est une. En mettant dans l'urne
son bulletin de vote, il use de son droit
de citoyen; mais l'acte du citoyen ne
peut être en opposition avec ses senti-
ments chrétiens.

Citoyen, il a pour devoir de travailler
à la grandeur de sa patrie, de l'aimer,
de la servir, de la défendre et, s'il le
faut, de donner sa vie pour elle.

Chrétien, il a pour devoir de rester
fidèle à la foi de son baptême, de faire
respecter les droits de Dieu et de l'Egli-
se.

Donc, chaque fois que la religion ou
l'intérêt de la patrie sont en danger, il
n'est permis à personne de demeurer
inactif ou indifférent.

Or, est-ce exagérer, N. T. C. F.,
que d'affirmer que les intérêts de la pa-
trie doivent être sagement défendus, et
que tout ce qui a été fait contre la reli-
gion depuis plus de trente ans a tourné,
en dernier lieu, au détriment de la Fran-
ce?

Voquez les progrès de l'antipatriotisme
en France en même temps que les ruines
accumulées autour de l'Eglise.
Pour détruire l'Eglise et la société, un
grand nombre d'hommes ont cherché à
s'emparer de la direction des affaires pu-
bliques et à se faire choisir comme légis-
lateurs.

Il est temps que les catholiques fran-
çais se ressaisissent, et qu'ils mettent en
fin tous leurs soins à écarter du pouvoir
les hommes qui nuisent à la religion et à
la patrie. Pour cela, suivant la parole de
Pie X, ils laisseront de côté les intérêts
de partie, et, d'un commun accord, ils
s'efforceront d'envoyer, soit aux munici-
palités, soit au Conseil cantonal ou dé-
partemental et au corps législatif, des re-
présentants qui paraissent devoir mieux
veiller, dans l'administration des affaires
publiques à ces deux grandes causes :
l'Eglise et la France.

Catholiques, nous aurons à cœur de
respecter d'abord l'autorité de Dieu et
de restaurer toutes choses dans le
Christ : « instaurare omnia in Christo. »

Catholiques, vous vous grouperez, se-
lon la parole du Souverain Pontife,
dans ce « grand parti de Dieu » qui doit
dominer tous les partis sans absorber au-
cun d'eux : cette organisation peut seule
nous sauver des malheurs qui nous men-
acent.

Puisse-t-elle se faire bientôt, cette or-
ganisation chrétienne en France ! Puis-
sions-nous bientôt, N. T. C. F., voir
s'établir, dans toutes les communes,
dans tous les cantons, dans tous les ar-
rondissements et départements, une liste
de candidats chrétiens; puissons-nous
tous, sans arrière-pensée y adhérer plei-
nement, généreusement, quelle que soit
notre opinion politique !

Plus que jamais cette conduite s'im-
pose. Si nous la suivons loyalement, nos
ennemis eux-mêmes respecteront la
franchise de notre attitude et la logique
de nos programmes.

Ce sera surtout la meilleure diploma-

tie qui, « tôt ou tard », donnera la vic-
toire.

On a beau faire, nous serons acculés,
chez nous, à une lutte confessionnelle.

Les camps seront tranchés.
La force des choses contraindra les
chrétiens à lutter parce que chrétiens.

Groupons-nous donc et unissons-
nous. Votons en chrétiens convaincus,
sincèrement, publiquement dévoués à la
patrie et à la religion.

Ces chrétiens convaincus et organisés
seront, N. T. C. F., les meilleurs dé-
fenseurs des intérêts religieux en France,
et, en même temps, les meilleurs protec-
teurs de nos intérêts particuliers, et les
gardiens les plus vigilants de la prospé-
rité de notre bien-aimée patrie.

Mort du célèbre pianiste Pugno

Le fameux musicien français succom-
be au cours d'un voyage en Russie.

Moscou, 5 janvier.—Raoul Pugno,
le pianiste et compositeur français
bien connu est mort subitement au-
jourd'hui au cours d'un voyage de
plaisir qu'il faisait en Russie.

Raoul Pugno était né à Paris en
1852. Après de brillantes études au
Conservatoire de Paris, il devint orga-
niste et maître de chapelle à l'église
St. Eugène, puis aborda le théâtre. Il
débuta en donnant à Asnières une pe-
tite opérette. A qui la trompe? en
1877; puis après avoir fait exécuter
aux concerts populaires une grande
scène religieuse, la Résurrection de
Lazare, il a fait représenter successi-
vement la Fée Cocotte, les Papillons,
ballet, Ninetta, Viviane, ballet, le Su-
sue, le Valet de Cœur, le Retour d'U-
lysses, la vocation de Marius, la Petite
Poucette, la Danseuse de Corde,
Pour le Drapeau, le Chevalier aux
fleurs, etc. Il a professé l'harmonie,
puis le piano au Conservatoire de Pa-
ris.

On est heureux ni par la fortune,
ni par les dignités, ni par le savoir ni
par les plaisirs du monde, ni par la
solitude; mais on est heureux par le
témoignage d'une conscience sans re-
proche : c'est là que se trouve la paix,
le plaisir solide de l'âme, le bonheur;
et dans cette matière nos écrivains
sacrés se sont montrés bien plus
éclairés que tous les sages de l'anti-
quité. Ce bonheur est au pouvoir de
tous, et il n'est du pouvoir de person-
ne de nous ravir; il est indépendant
de tous les accidents de la vie hu-
maine; il reste en nous quand tout
périt autour de nous.

Véritable bonheur de l'homme

L'homme vertueux peut bien souf-
frir; mais dans le calme de son âme
pure il ne voudrait pas changer sa
destinée contre celle des méchants qui
sembleraient être les plus heureux des
mortels.

Le Liniment-Minard chasse
les pellicules de la chevelure.